

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DE
S C I E Z



74140

Téléphone : 04 50 72 60 09

Télécopie : 04 50 72 63 08

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie de SCIEZ
le :

Mardi 15 avril 2014 à 20h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée

Sciez, le 7 avril 2014

Le Maire,

Jean-Luc BIDAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2014

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29-03-2014

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 29-03-2014, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

QUESTIONS A DELIBERER

Installation du conseil municipal

- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux :
 - Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours du Secteur Thonon (S.I.D.I.S.S.T.)
 - Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
 - Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises (S.I.E.M.)
 - Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel (S.I.S.A.M.)
- Election des membres aux commissions communales :
 - Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)
- Election des membres du conseil municipal au conseil d'administration :
 - Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- Désignation des membres du conseil municipal aux comités de direction :
 - Office de tourisme
 - Jumelage
- Délégations du conseil municipal au Maire

Finances communales

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014
- Budget primitif 2014 : Décision Modificative N°1
- Approbation du plan de financement pour opération SYANE – La Vernaz

Voirie

- Cession parcelle communale à Léman Habitat
- Approbation dénomination voies communales

DECISIONS DU MAIRE

(Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DM N° 2014-4 du 26 février 2014

Objet : MAPA Prestation d'arrosage, d'entretien des bacs et massifs de fleurs et collecte d'ordures ménagères
Période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2018

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le site mp74.fr en date du 29 janvier 2014,
Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide,

De passer et signer marché à procédure adaptée avec les Attelages Dulac à SCIEZ (74) pour une prestation d'arrosage, d'entretien des bacs et massifs de fleurs et la collecte d'ordures ménagères pour la période du 1^{er} mars au 28 février 2014.

De fixer le tarif horaire à 70€ HT

DM N° 2014-5 du 3 mars 2014

Objet : Renouvellement du contrat de service DI@LEGE Internet d'EDF

Considérant l'utilité de continuer à bénéficier du service internet d'EDF pour le suivi et la gestion des comptes d'Electricité et de gaz sur l'ensemble des biens communaux,

Vu le contrat de service DI@LEGE sous internet d'EDF,

Le Maire décide

De renouveler le contrat de services Di@lege Internet à compter du 1^{er} mars 2014 pour une durée de 2 ans.

De fixer le coût annuel de cette prestation à 288 € HT/an.

DM N° 2014-6 du 11 mars 2014

Objet : Convention de mise à disposition à la Commune de Sciez

Vu la convention de mise à disposition entre les héritiers CHALLANDE François Joseph et la Commune de Sciez,

Considérant l'utilité pour la commune de pouvoir bénéficier de cette parcelle qui sera occupée uniquement à usage d'emplacement d'abri de bus,

Le Maire décide

De passer et signer une convention de mise à disposition de la parcelle sise 74140 SCIEZ, lieudit « Les Huches » section OB sous le numéro 841, avec les héritiers de Monsieur François Joseph CHALLANDE, demeurant 615, route de Chavanne 74140 SCIEZ

De fixer une indemnité annuelle de 150 € (cent cinquante Euros) non révisable.

L'occupation est consentie à titre précaire et révocable pour une durée de 23 mois, à compter de la signature de la convention.

DM N° 2014-7 du 11 mars 2014

Objet : Avenant contrat de location « copieur école des Crêts » C'PRO

Vu le contrat de location n°04060575 signé avec la société C'PRO,

Considérant la nécessité de renouveler les photocopieurs à l'école des Crêts pour un meilleur fonctionnement

Vu l'avenant de la société C'PRO,

Le Maire décide

De signer l'avenant au contrat de location n°04060575, à compter du 1^{er} janvier 2014

De fixer un engagement trimestriel à 142 000 pages noires à 0.0420€ HT et 30 000 pages couleurs à 0.1250

DM N° 2014-8 du 17 mars 2014

Objet : Droit de préemption SAFER sur parcelles BK 113-115 « Le Content » - SCIEZ

Considérant la demande de la municipalité d'exercer par l'intermédiaire de la SAFER RHONE ALPES un droit de préemption sur les parcelles sises à 74140 SCIEZ, « Le Content », section BK, N°S- 113 et 115 pour une contenance totale de 10a 66ca,

Le Maire décide

De confirmer l'intention d'acquérir, les parcelles sises à 74140 SCIEZ, lieudit « Le Content », figurant au cadastre section BK, sous les numéros 113 (03a 56ca) et 115 (07a 10ca), soit une contenance totale de 10ares 66centièmes, au prix de QUATRE MILLE QUATRE CENTS EUROS (4 400 euros).

De passer et signer la promesse unilatérale d'achat avec la SAFER RHONE ALPES, société anonyme au capital de 5 781 248,00 euros dont le siège est à LYON, AGRAPOLE 23, rue Jean Baldassini, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro B 062 500 368, aux conditions sus-énoncées.

DM N° 2014-9 du 26 mars 2014

Objet : MAPA Fleurissement communal 2013-2017 - Avenant N°1

Vu le marché à bon de commande signé le 26-04-2013,

Considérant que le Détail Quantitatif Estimatif était incomplet en fonction de l'ensemble des besoins de la collectivité,

Vu le nouveau Détail Quantitatif Estimatif fourni par l'entreprise Pittet Horticulture

Le Maire décide

De signer l'avenant N°1 au marché à bon de commande, avec l'entreprise Pittet Horticulture

D'intégrer le nouveau D.Q.E. au marché à bon de commande

DM N° 2014-10 du 26 mars 2014

OBJET : SECUREX - Contrat de maintenance et dépannage du système anti-intrusion à la capitainerie

Considérant l'utilité d'assurer le bon fonctionnement du système d'alarme anti-intrusion à la capitainerie du port de Sciez

Le Maire décide

De passer et signer le contrat de maintenance avec la société SECUREX SARL sise 30, rue Vallon à THONON-LES-BAINS.

De fixer le prix annuel de cette prestation à 100 € H.T. soit 120 € T.T.C. par an.

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

*** COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :**

Voir liste des propositions

*** POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS / COMMUNICATIONS ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS :**

*** RENDEZ-VOUS DU MOIS :**